



Règlement de la course de brouettes en fête– 25 août 2024

Date et Lieu : La course de brouettes aura lieu le dimanche 25 août 2024 à partir de 9h30, pendant la fête locale de Florensac. Le départ et l'arrivée se feront au niveau de la **P**lace de la République.

L'animation n'est pas une manifestation sportive, il n'est pas nécessaire de présenter un certificat médical pour les pousseurs.

L'inscription :

1. Les inscriptions débuteront le 24 juin 2024 via le formulaire à transmettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 12 août 2024.
2. Chaque équipe devra remplir un bulletin d'inscription avec les coordonnées des participants. Une autorisation parentale pour les mineurs devra être fournie ainsi qu'une décharge de responsabilité.
3. Les frais d'inscription s'élèvent à 5 euros

L'équipage :

1. Nous limitons les équipes au nombre des 20 premières inscrites.
2. La participation à la course est ouverte à toute personne de plus de 11 ans (ou 7 ans si l'enfant est poussé par son parent)
3. L'équipe doit être composée entre 2 et 4 membres maximum (1 seul passager à la fois dans la brouette)
4. Chaque passager dans la brouette doit obligatoirement être équipé d'un casque, de gants et de protections aux articulations (genouillères et coudières).
5. Un nom d'écurie sera demandé lors de l'inscription.

La brouette :

1. Toutes les brouettes sont autorisées sauf celles équipées d'un moteur, d'un entraînement par chaîne, pignon ou pédales.
2. La brouette doit être customisée (thème libre). La drôlerie doit également être présente pour l'équipage (déguisement, maquillage, animations avec le public...)
3. Pour la décoration, l'équipe portera une attention particulière sur les matériaux et les fixations utilisés afin d'éviter tout risque de blessure à l'équipage et aux concurrents. Toute brouette comportant des éléments dangereux (pointus, tranchants, fumigènes, pétards ...) sera disqualifiée.

La course :

1. Les équipes ainsi que leur brouette doivent être présentes à partir de 9h sur la Place de la République.

2. Chaque équipe s'élancera une par une pour un premier tour afin de repérer le parcours et se présenter au public
3. Un second tour d'essais chronométré permettra de déterminer la position sur la ligne de départ.
4. Le troisième tour sera celui de la course.
5. Le parcours sera présenté le jour de la course.

Les récompenses :

Les récompenses seront remises à l'issue de la course.

1. Prix de la course en fonction de l'ordre d'arrivée :

- Premier prix
- Deuxième prix
- Troisième prix

2. Prix du meilleur déguisement et de la meilleure décoration de brouette :

- Prix de la créativité en déguisement: décerné à l'équipe avec le déguisement le plus créatif et original.
- Prix de la meilleure décoration de brouette : décerné à l'équipe ayant la brouette la plus artistiquement décorée.

3. Prix de l'ambiance et de l'animation :

- Prix de l'ambiance festive : décerné à l'équipe qui contribue le plus à l'atmosphère joyeuse et conviviale de l'événement.

Rôle du jury et des organisateurs de la course :

1. Un jury composé de trois membres sera chargé d'évaluer la créativité, la décoration et l'ambiance.
2. Les décisions du jury seront finales et non sujettes à appel.
3. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement en cas de nécessité. Tout comportement non sportif ou non conforme aux règles entraînera la disqualification de l'équipe concernée.

En participant à la course, les équipes acceptent les termes et conditions énoncés dans ce règlement.